

Communiqué de presse



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la communication, annonce un plan en faveur de la jeune création

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, a annoncé le 30 juin au Centre National de la Danse, à Pantin, en clôture des Assises de la jeune création, une vingtaine de mesures concrètes en faveur de la formation, de l'insertion, des conditions de vie et de travail et de la diversité des jeunes créateurs. Ces mesures illustrent sa volonté de faire du soutien à la création et à son renouvellement la priorité de son ministère.

Ce plan se fonde sur les conclusions des Assises lancées par la Ministre le 17 avril 2015 avec l'objectif de générer une intelligence collective porteuse de solutions pragmatiques en faveur de la jeune création. Ces Assises ont permis d'engager une réflexion de fond, favorisant le décloisonnement, sur l'accompagnement et le soutien aux jeunes créateurs autour de six thématiques : la formation, l'insertion, le repérage, les mobilités, les solidarités et la diversité.

Autour de ces questions, six groupes de travail, rassemblant plus de 150 représentants de toutes les disciplines (artistes, représentants des établissements d'enseignement supérieur artistique, opérateurs culturels, experts, etc.), se sont réunis dans toute la France afin d'offrir un état des lieux des difficultés et besoins des jeunes créateurs et pour proposer des mesures concrètes en faveur d'une véritable politique de soutien à la jeune création.

Quelques exemples des mesures voulues par la Ministre, entièrement disponibles sur le lien suivant <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Evenements-du-ministere/Assises-de-la-jeune-creation> :

- la mise en ligne des offres de formation des écoles supérieures d'art sur le site « Admission post-bac » ;
- la création d'un statut d'enseignant-chercheur pour les enseignants d'écoles supérieures d'architecture ;
- de nouvelles synergies à engager entre les écoles nationales supérieures de la création avec notamment le projet d'un "Grand Paris Schola" ;
- le soutien aux résidences d'artistes sur l'ensemble des disciplines, avec notamment la mobilisation de lieux appartenant au ministère ;
- le lancement d'une étude pour la création de "foyers de jeunes créateurs" ou "foyers Medicis" sur le modèle des foyers de jeunes travailleurs, en réseau avec le grand projet Medicis Clichy-Montfermeil de la Ministre ;
- la création de nouveaux espaces collaboratifs de travail et d'un réseau d'échange et de ressources ;
- la création de classes préparatoires aux écoles supérieures d'art et de spectacle vivant réservées en priorité à des élèves issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- l'installation d'un comité ministériel à la diversité...

Paris, le 1^{er} juillet 2015

Les discours de la Ministre en ouverture et conclusion de la journée au Centre National de la Danse sont disponibles sur DailyMotion, ici <http://dai.ly/x2w3644> et ici <http://dai.ly/x2w17k2>

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>